

**Association des Concessionnaires,  
Locataires, Occupants et Usagers  
de l'Île aux Oiseaux pour la Défense  
du Paysage Naturel et Bâti.  
A.C.L.O.U. de l'Île aux Oiseaux  
17, Avenue Charles de Gaulle  
33260 LA TESTE DE BUCH  
Tél : 05 56 54 61 33  
Fax. : 05 56 54 61 36**

**LA TESTE, le 27 FEVRIER 2010**

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 FEVRIER 2010 A 18 H.**

Le 26 Février 2010 à 18 H 30, les Membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale au Centre d'Hébergement BONNEVAL, Salle de réception à LA TESTE DE BUCH sur convocation écrite faite par le Bureau le 02 Février 2010 .

L'Assemblée est présidée par Mr Jean DUBROUS assisté de N. CAZIS en qualité de Secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence au cours de l'Assemblée.

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et particulièrement les invités qui ont bien voulu se libérer pour participer à cette Assemblée Générale.

Etaient invités et présents : Monsieur le Maire de LA TESTE  
Monsieur Thierry DUPRAT  
Melle Magalie FOULATIER & Daniel TROQUERO (BIOTOPE)

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) - Rapport moral du Président.
- 2°) - Rapport financier du Trésorier.
- 3°) - Questions diverses.

Le Président fait part des regrets de Mme Guillemette ROLLAND qui n'a pu participer à cette Assemblée.

Le Président, au nom du Conseil d'Administration, exprime ses condoléances auprès des familles de nos Amis disparus, Claude CANLORBE et Guy VALLET.

Le Vice Président, procède à la lecture du PV de l'Assemblée Générale 2008, auquel l'Assemblée donne son quitus.

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Le Président rapporte l'essentiel des réunions officielles auxquelles ont participé les représentants du Bureau.

La Commission d'attribution du 20 Octobre 2009, au cours de laquelle et en conclusion, le Conservatoire et le Gestionnaire ont souhaité que l'ACLOU amorce un rapprochement avec les deux autres Associations afin que soit adoptée une attitude participative cohérente, dans le cadre des travaux menés par BIOTOPE. Le Conservatoire précise qu'il n'y aura pas de nouvelle entrée à la Commission d'attribution, s'il n'y a pas concertation. A ce jour, les propositions de rapprochement n'ont pas abouti de manière positive.

La Commission de site du 14 Décembre 2009 sous l'égide de Mr le Sous Préfet où pour l'essentiel était présenté l'équipe BIOTOPE, sa mission et sa démarche méthodologique ainsi que le rapport d'activité 2009 établi et présenté par le Garde. Un exemplaire de ce rapport est remis aux participants de l'Assemblée Générale ce jour.

Le Président indique que deux cabanes situées à l'îlot vont faire l'objet d'une mise en attribution et qu'une réunion de la Commission se tiendra préalablement à la consultation le 3 Mars 2010.

## **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER**

Bilan comptable 2009 arrêté le 15 Février 2010

|                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| Recettes 94 x 10 =     | 940,00 Euros          |
| Dépenses               | 553.04 Euros          |
|                        | -----                 |
| Résultat :             | 386.96 Euros          |
| Solde 2008             | 6 353.37 Euros        |
| <br>                   |                       |
| C.A. Compte            | 6 740.33 Euros        |
| Livret                 | 10.07 Euros           |
| Caisse                 | 10,00 Euros           |
|                        | -----                 |
| <b>Disponible</b>      |                       |
| <b>Au 15 .02 .2010</b> | <b>6 760.40 Euros</b> |

Le quitus est demandé par rapport au Bilan 2009.  
Quitus obtenu à l'unanimité.

Le Président cède la parole aux Invités.

Monsieur le Maire, précise que l'objet de la réunion du 3 Mars 2010 en Commission d'attribution a pour objet de valider le dossier de consultation relatif aux cabanes vacantes n° 99 et n° 46 situées à l'îlot.

En effet, il s'agissait de rationaliser l'examen des candidatures afin d'apprécier les demandes sur la base de critères objectifs susceptibles d'évacuer des choix subjectifs porteurs de conflits. C'est donc un « toilettage » des précédentes dispositions qui a été effectué et qui sera présenté à la Commission avant la consultation qui devrait être lancée dans la première quinzaine de Mai.

Mr TROQUERO & Melle FOULATIER - BIOTOPE indiquent que le questionnaire adressé à chaque AOTISTE a pour objet de recueillir des données personnelles sur leur rapport à l'île ; que ces éléments constitueront la base d'une première analyse dont la synthèse s'effectuera lors d'une prochaine rencontre.

La parole est donnée au Vice Président afin de faire le point sur la demande d'attribution d'une cabane au Port de LA TESTE.

Mr RICAUD rappelle l'entretien avec le Vice Président du Conseil Général le 27 Novembre 2008. Dépôt d'un dossier le 4 Décembre 2008, avis favorable pour l'attribution d'une cabane le 8 Juin 2009 mais dans l'attente que ce libère un emplacement sur la Digue Ouest réservé aux Associations.

L'objectif de cette cabane est d'y fixer le Siège de l'ACLOU. D'offrir un espace d'accueil pour les Membres de l'Association, mais aussi du public afin de faire connaître l'action et le rôle de l'ACLOU en un lieu identifiable.

Profiter d'un espace d'exposition (photos – études portant sur la géographie, la faune et la flore et l'histoire de l'île...)

Le budget établi pour l'installation et le fonctionnement de la première année, s'appuie sur les résultats financiers de l'exercice 2009/2010. En fonction de la date d'attribution de la cabane, le Conseil d'Administration proposera une recherche d'aide matérielle pour travaux et acquisition d'équipement mais aussi d'aides financières justifiées par des actions d'intérêt général et augmentation de la cotisation des adhérents qui pourrait être portée de 10 à 15 Euros.

Ce projet est en liaison étroite avec la création d'un Site Internet.

La parole est donnée Philippe LAURA professionnel en communication et Membre de l'ACLOU qui a accepté de travailler sur la mise en place d'un site ACLOU dont la finalité première est de communiquer sur le Net toutes les informations utiles et pratiques, à l'attention des Membres de l'Association.

Chaque page du site pourra contenir du texte, photos, vidéo et documents téléchargeables. Pour partie ce site sera accessible au grand public.

A l'issue de ces interventions, le Président donne la parole à l'Assemblée.

Une première question porte sur le rapport d'activité 2009 établi par le Service gestionnaire et plus particulièrement sur le budget 2010. Monsieur Thierry DUPRAT explique qu'il s'agit d'une présentation globale qui appelle un affinage poste par poste en fonction de l'exécution possible du programme. Pour ce qui est des investissements le

Garde précise que les chiffres présentés résultent de consultations de prix sur des matériels de qualité compte-tenu des performances attendues notamment pour ce qui concerne l'achat d'appareil photo et jumelles.

Une deuxième question porte sur les travaux en Site classé par référence au document annexé. Mr DUPRAT Thierry indique que pour ce qui concerne les petits travaux d'entretien, il convient de s'en référer à lui, qui gèrera lui-même le dossier. Le Président DUBROUS indique que l'ACLOU va saisir le Conservatoire afin de demander un allègement des procédures de demandes de travaux

Plus de questions n'étant posées.

Le Président lève la séance à 20 h 30.

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal a été signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président  
Jean DUBROUS

La Secrétaire  
Nelly CAZIS